

## Licenciement suite inaptitude accident de travail

Par alex25001, le 09/10/2009 à 18:49

Bonjour,

Je suis dans le notariat depuis 8 ans bientôt, je suis victime d'harcèlement depuis près d'un an par ma supérieur hierarchique.

Le médecin du travail me dit que mon état anxiodépressif peut être considéré comme accident de travail ce qui justifie un licenciement pour inaptitude

quel sera dans ce cas, le montant des indemnités versées ?

Merci de vos réponses.

Par julius, le 09/10/2009 à 23:24

Bonsoir,

voici un lien à consulter:

http://www.atousante.com/aptitude\_inaptitude/absence\_de\_possibilites\_de\_reclassement\_professionne

Je vous conseille de lire puis nous reparlons si certains points restent flous.

Par alex25001, le 10/10/2009 à 11:49

Bonjour,

merci julius de votre réponse

je n'ai effectivement pas trouver de réponse dans le texte en question.

Je souhaite connaître la différencence entre une inaptitude à tous les postes et une inaptitude du à un accident de travail causé par le harcèlement du supérieur !

Le médecin du travail m'indique que les indemnités sont différentes

merci de vos réponses